

# La République en marche remporte la majorité absolue aux élections législatives en France

Corinne Deloy

Résultats

La République en marche (LREM), parti du président de la République Emmanuel Macron dirigé par Catherine Barbaroux, a largement remporté les élections législatives en France. Lors du 2e tour de scrutin le 18 juin, LREM a recueilli 43,06% des suffrages et a obtenu 306 élus, soit à lui seule la majorité absolue (289 sièges). Son partenaire du Modem a obtenu 6,06% des voix et 42 sièges. Les 6 ministres du gouvernement d'Édouard Philippe candidats à ces élections ont tous été élus.

On a assisté le 18 juin à un léger rééquilibrage et la défaite des partis traditionnels, cinglante lors du 1er tour le 11 juin, a été légèrement atténuée. Les Républicains (LR) ont obtenu 22,23% des voix et 113 sièges (- 81 par rapport aux précédentes élections législatives des 10 et 17 juin 2012). Leurs alliés de l'Union des démocrates et indépendants (UDI) ont recueilli 3,04% des suffrages et obtenu 17 élus. La droite sera donc la principale force d'opposition à LREM au sein de l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement français.

Le Front national (FN) a obtenu 8,75% des voix et 8 élus (+ 6) dont Marine Le Pen (qui quittera le Parlement européen). C'est la première fois que le parti populiste, très désavantagé par le système majoritaire, remporte des sièges dans des duels électoraux mais aussi la première fois que sa dirigeante remporte une élection. Le Front national, qui depuis 2015 engrangeait de « bons » résultats à chaque élection et aimait à se proclamer premier parti de France, échoue néanmoins à devenir le grand parti d'opposition au chef de l'Etat qu'il rêvait d'être. La France insoumise (LFI) a recueilli 4,86% des suffrages et remporté 17 sièges dont Jean-Luc Mélenchon, qui quittera lui aussi le Parlement européen. Il pourra donc former un groupe parlementaire sans l'appui de son allié du Parti communiste (PCF). Ce dernier conduit par Pierre Laurent a obtenu 1,20% des voix et 10 élus. Ensemble sous l'étiquette du Front de gauche

(FG), les 2 partis avaient obtenu 10 élus lors des précédentes élections de juin 2012 ; cette année, ils en conquièrent 27. Jean-Luc Mélenchon échoue cependant à prendre le dessus sur le Parti socialiste (PS) et à s'imposer comme le chef du principal parti de la gauche.

Le Parti socialiste (PS) est à terre. Avec 5,68% des suffrages et 29 élus (- 251), il subit la pire défaite de son histoire.

Comme lors de l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai dernier où chacun d'entre eux avait vu son candidat éliminé dès le 1er tour de scrutin, le PS et LR ont, à l'issue de ce scrutin législatif, obtenu chacun le plus faible nombre de députés de leur histoire.

La participation a également été la plus basse de l'histoire : seuls 42,64% des électeurs se sont rendus aux urnes (- 12,76 points par rapport au 2e tour du scrutin de 2012). « Les électeurs ont le sentiment que les jeux sont faits après le scrutin présidentiel et se disent 'à quoi bon aller voter' » analyse Frédéric Dabi, directeur adjoint de l'institut d'opinion IFOP. Ce fait, inhérent au système électoral, se greffe sur une fatigue électorale ; la forte abstention témoigne également de la fracture existant au sein de l'électorat. De nombreux électeurs opposés à Emmanuel Macron se sont sans doute abstenus faute d'avoir trouvé dans l'opposition de droite comme de gauche un projet alternatif capable de les mobiliser.

**Élections législatives en France**

11 et 18 juin 2017

02

**Résultats des élections législatives des 11 et 18 juin 2017 en France**

Participation : 48,71% (1er tour) et 42,64% (2e tour)

Partis politiques	Nombre de voix obtenues (1er tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (1er tour)	Nombre de voix obtenues (2e tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (2e tour)	Nombre de sièges
<b>Extrême gauche</b>	175 387	0,77	0	0	0
<b>Parti communiste (PCF)</b>	615 503	2,72	217 833	1,20	10
<b>La France insoumise (FI)</b>	2 497 661	11,02	883 786	4,86	17
<b>Parti socialiste (PS)</b>	1 685 773	7,44	1 032 885	5,68	29
<b>Parti radical de gauche (PRG)</b>	106 287	0,47	64 860	0,36	3
<b>Divers gauche</b>	362 328	1,60	263 619	1,45	12
<b>La République en marche (LREM)</b>	6 390 797	28,21	7 826 432	43,06	308
<b>Mouvement démocrate (MoDem)</b>	932 229	4,11	1 100 790	6,06	42
<b>Union des démocrates et indépendants (UDI)</b>	687 219	3,03	551 760	3,04	18
<b>Les Républicains (LR)</b>	3 573 366	15,77	4 040 016	22,23	113
<b>Divers droite</b>	625 395	2,76	306 240	1,68	6
<b>Debout la France (DLF)</b>	265 433	1,17	17 344	0,10	1
<b>Front national (FN)</b>	2 990 592	13,20	1 590 858	8,75	8
<b>Extrême droite</b>	68 319	0,30	19 030	0,10	1
<b>Ecologistes</b>	973 739	4,30	23 197	0,13	1
<b>Régionalistes</b>	204 078	0,90	137 453	0,76	5
<b>Autres</b>	500 458	2,21	100 574	0,55	3

Source : ministère de l'intérieur <http://elections.interieur.gouv.fr/legislatives-2017/FE.html>

La victoire de LREM est un événement inédit dans l'histoire politique française. A l'issue des élections législatives, l'Assemblée nationale est totalement renouvelée : les trois quarts des députés sont des néophytes. Il faut dire que 40% des élus sortants (50 LR et 80 PS) ne se représentaient pas.

La République en marche, créée il y a tout juste un an, a obtenu à elle seule la majorité absolue. On peut y voir un effet mécanique du large succès d'Emmanuel Macron au scrutin présidentiel des 23 avril et 7 mai derniers, succès qui a entraîné une surreprésentation parlementaire du nouveau président de la République, encore amplifiée par l'élimination simultanée, dès le 1er tour du scrutin

présidentiel, des candidats des deux principaux partis de la vie politique française (LR et PS).

Le succès de LREM témoigne également du très fort désir de renouvellement des électeurs, qui, sans ménagement aucun, ont balayé les sortants. « Si le nouveau président de la République obtient la majorité absolue, ce serait un exploit politique total. Cela signifierait, en tout cas pour quelque temps, la destruction des partis traditionnels » a ainsi déclaré Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel, quelques jours avant les élections.

Il s'agit désormais pour Emmanuel Macron de faire vivre cette majorité constituée de nouveaux élus, voire de nouveaux venus en politique (260 candidats

LREM n'appartenaient à aucun parti politique avant le scrutin), et de gérer la diversité de leurs profils. Le résultat des élections est porteur de bonnes nouvelles : la prochaine Assemblée nationale comptera ainsi 224 femmes sur 577 députés, soit 39% des députés, un autre record. La représentation des élus issus du secteur privé est également en nette augmentation : de nombreux nouveaux députés exercent une profession libérale. En outre, beaucoup sont des militants associatifs.

Il est pourtant difficile de parler d'élan populaire à l'issue de ces élections législatives, tout d'abord en raison de l'abstention, qui a rassemblé la majorité des citoyens, mais aussi en raison de la grande partie des électeurs qui ne seront pas représentés à l'Assemblée nationale. Emmanuel Macron est à la tête d'un pays divisé : plus d'un Français sur deux n'a pas voté aux élections législatives et un électeur sur deux (49,99%) a voté pour un candidat populiste lors du 1er tour du scrutin présidentiel du 23 avril dernier.

Avec 136 députés, les Républicains et leurs alliés de l'Union des démocrates et indépendants seront en mesure de jouer un véritable rôle d'opposants. Reste à voir quel sera le positionnement des élus de droite face au gouvernement d'Edouard Philippe, Premier ministre issu de leurs troupes. Certains membres des Républicains – appelés les « constructifs » – ont d'ores et déjà annoncé qu'ils étaient prêts à participer à la majorité présidentielle et qu'ils voteront la confiance au gouvernement le 4 juillet prochain, jour où le chef du gouvernement fera son discours de politique générale à l'Assemblée nationale (celui-ci est suivi d'un vote des députés).

Le président de la République Emmanuel Macron possède désormais les moyens de mener sa politique et d'engager les réformes qu'il souhaite mettre en œuvre pour transformer le pays. La première d'entre elles devrait être celle du Code du travail qui sera révisé pour assurer une plus grande flexibilité du marché de l'emploi. Pour ce faire, le gouvernement devrait procéder par ordonnances.

La 15e législature s'ouvrira le 27 juin prochain.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :  
[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

---

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.